COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Caen, mardi 2 juillet 2019

4e Université européenne de l'innovation publique territoriale à Caen : transformer, innover, se réinventer

Les collectivités territoriales sont en recherche de nouvelles façons de faire et de solutions pour répondre aux mutations territoriales. L'objectif est de concevoir autrement l'action publique pour être plus efficace, plus démocratique, plus proche des citoyens et usagers. Parce que l'innovation publique permet donc d'inventer les services publics de demain, le Centre National de la fonction publique territoriale (CNFPT) organise pour les collectivités territoriales, la quatrième édition de l'université de l'innovation publique territoriale. Elle se tiendra notamment à Caen, du 9 au 11 juillet, et simultanément sur 12 autres sites.

L'innovation publique est un puissant levier de modernisation de l'action publique locale qui permet d'inventer les services publics de demain. C'est pourquoi, le CNFPT organise la 4eme Université européenne de l'innovation publique territoriale, du 9 au 11 juillet 2019, simultanément sur treize sites : Caen, Cluny, Les Abymes (Guadeloupe), Aix-en-Provence, Bordeaux, Corte, L'Isle d'Abeau, Narbonne, Orléans, Pantin, Pont-à-Mousson, Roubaix, Saint-Denis (La Réunion). Près de 150 participants sont attendus cette année en Normandie.

Cet événement, est créé avec et pour les acteurs territoriaux qui cherchent à inventer le service public de demain et à innover par de nouvelles approches et méthodes d'intelligence collective incluant citoyens et usagers. Pour la troisième année consécutive, le CNFPT a sollicité les collectivités et les agents territoriaux via un appel à défis et projets afin qu'ils proposent et travaillent à trouver des solutions concrètes à des problématiques réelles de territoire.

En Normandie, 10 collectivités ont soumis leurs projets au CNFPT sur les thématiques suivantes : les possibilités offertes par le numérique, la transformation des organisations, la démocratie locale et l'inclusion sociale. 10 défis ont été sélectionnés sur le site de Caen et accompagnés en amont pour être travaillés pendant l'université dont « Comment créer une communauté d'usagers pour faire vivre un tiers-lieu ? »

En ouverture, une conférence sera diffusée en direct depuis le site de Bordeaux : « A l'écoute de la complexité sociale et des enjeux de l'innovation publique : dialogue entre experts et une citoyenne engagée » avec la participation Bruno Latour, sociologue, anthropologue et philosophe des sciences, professeur à Science-po Paris et auteur ; Monique Castillo, philosophe et auteur ; Santa Meyer Nandi, co-directrice du Think tank Finding Sustainia reconnu par l'Unesco pour ses défis citoyens sur la transition écologique.

À Caen, plusieurs conférences se tiendront telles que «Comment on fait voler les éléphants ? Une équipe de direction fait le pari de l'innovation » par Antoine Lafargue, « La transition vers un territoire durable et résilient, quelle conduite du changement ? L'exemple de la trajectoire de Malanay » par Laurent Fussien ou encore « Normandie, territoires, innovations, enseignement supérieur : vers un continuum ? » de Christine Canet.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'issue de l'événement, les collectivités pourront bénéficier de formations-actions du CNFPT pour accompagner la mise en œuvre concrète de leurs projets.

Pour consulter le programme de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale, rendez-vous sur la page dédiée du portail Internet du CNFPT.

Les journalistes qui souhaitent participer à l'évènement du 9 au 11 juillet 2018, sont invités à s'inscrire auprès de France Legros, Contact presse.

Contact presse : france.legros@cnfpt.fr – Tél : 07 78 63 23 85

La mission principale du CNFPT est de concevoir, construire et dispenser les formations — obligatoires ou non — destinées aux 1,89 million d'agents qui exercent les 250 métiers de la fonction publique territoriale. L'établissement accompagne les évolutions statutaires et le développement professionnel des agents tout au long de leur carrière. Le CNFPT conçoit et organise ainsi plusieurs dispositifs de formation : les formations obligatoires (formations d'intégration, formations réglementées, etc.), les formations non obligatoires (formations sur catalogue et formations sur-mesure) et les préparations aux concours et examens professionnels. L'établissement organise également les concours et examens professionnels des cadres territoriaux A+ : administrateur ou administratrice, conservateur ou conservatrice du patrimoine, conservateur ou conservatrice de bibliothèques et ingénieur ou ingénieure en chef.